



COMMISSION SOUS REGIONALE DES PECHEES (CSR/P)

SECRETARIAT PERMANENT

Projet Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest (PRAO) – Coordination régionale

APPEL A CANDIDATURE POUR LA SELECTION D'UN SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES

No de Prêt/Crédit/Don : IDA PPF V0920
Project ID : P161906 (CV, GA, GB, SN, CSR/P)
Contrat N°CSR/P/PRAO-PREPAPH2/C15-2017

La Commission Sous Régionale des Pêches (CSR/P) a bénéficié d'un financement de l'Agence de Développement International (IDA) pour financer des activités du *Programme Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest (PRAO)*, et a l'intention d'utiliser une partie des fonds destinés à la préparation de la Phase 2 dudit Programme, pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « **SERVICES DE CONSULTANT SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES** ».

Les services du consultant comprennent :

- L'appui à la passation de marchés du PRAO dans le cadre des dossiers qui lui seront imputés ;
- La tenue des instruments de base de la passation de marchés et des documents de gestion des marchés conformes aux exigences du manuel d'exécution du projet ainsi que la mise en place des outils de gestion des marchés adaptés aux besoins du projet, dont le plan annuel de passation des marchés et sa mise à jour périodiquement ;
- Le développement des mécanismes de suivi de l'exécution des contrats ; la planification des opérations de passation des marchés, le suivi de l'avancement ; le développement des mécanismes, procédures et pratiques nécessaires à l'intégrité du système de passation des marchés dont le système de classement ;
- L'appui et la formation nécessaire sur les procédures de la Banque mondiale aux pays bénéficiaires du PRAO notamment aux Unités de Mise en Œuvre des PRAO nationaux ;
- L'élaboration des rapports d'ouverture de plis et d'évaluation des offres et formuler un avis ;
- La finalisation des termes de référence (TDR) pour les sollicitations de services de Consultant, et de spécifications techniques des biens et travaux pour le PRAO ;
- La préparation des contrats, après l'obtention des avis de non objection si requis, et la supervision de leur signature par les personnes habilitées à le faire.

Le démarrage des prestations est prévu pour janvier 2018 dans les locaux de la CSR/P où sera basé le Consultant. La durée du contrat est de dix-huit (18) mois renouvelable. La CSR/P invite ainsi les consultants individuels («Consultants») admissibles, disposant de l'expertise requise, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations **démontrant** qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services à savoir : **(i)** un diplôme supérieur en Ingénierie, Administration publique, Droit commercial, ou Gestion (minimum Bac + 4, équivalent d'une maîtrise (Master) ; **(ii)** une connaissance du cycle de projet et des procédures de passation des marchés des Bailleurs de fonds en général et de la Banque mondiale en particulier ; **(iii)** une expérience professionnelle d'au moins 5 ans minimum dont 3 ans au moins dans le domaine de la passation des marchés en qualité d'expert en passation des marchés pour des projets cofinancés par la Banque mondiale ; **(iv)** la connaissance du français et de l'anglais ; une bonne connaissance du portugais serait un atout.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 3.17 des *Règlements de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que les services de Consultants, & Services de Consultants* de Juillet 2016 relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Un consultant sera sélectionné suivant la méthode de Sélection de Consultants Individuels, en accord avec les procédures définies dans les « *Règlements de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que les services de Consultants, & Services de Consultants* » de Juillet 2016.

Les dossiers de candidature comprendront une lettre de motivation adressée au Secrétaire Permanent de la CSR/P, un curriculum vitae (CV) détaillé récent, une copie des diplômes et certificats obtenus, un document justifiant la

nationalité. Ils devront comporter toutes les informations et références permettant à la CSRP de pouvoir s'informer ou mener une enquête sur le candidat.

Les dossiers doivent être déposés soit par courrier électronique, soit par personne physique, soit par courrier (postal ou autre circuit d'envoi) au plus tard le **jeudi 23 novembre 2017 à 11 heures** à l'adresse suivante : **Secrétariat Permanent de la Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP) - Liberté 4, villa 5218, Allées Khalifa Ababacar SY - Tél. : 00 (221) 33 825 88 63 / 00 (221) 33 864 04 75 - E-mail : spcsrp@spcsrp.org; avec copie à : demba.kane@spcsrp.org, et fatmaseck.sow@spcsrp.org**

Les plis fermés devront porter la mention « ***APPEL A CANDIDATURE POUR LA SELECTION D'UN SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES*** ». Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires dans le site web de la CSRP (www.spcsrp.org) et à l'adresse ci-dessus et aux heures suivantes :

- du lundi au jeudi : de 08h à 13h puis de 14h à 17h30
- le vendredi de 08h à 13 heures.

**Le Secrétaire Permanent de la CSRP
Monsieur Malal SANE**